



UNIVERSITÉ BORDEAUX 1 | SCIENCES TECHNOLOGIES

GUIDE DU DOCTORANT

DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 1

2011 - 2012

➔ ÊTRE DOCTORANT

À L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 1, C'EST :

- intégrer une unité de recherche et une école doctorale au sein de l'Université
- accéder à une formation par la recherche de haut niveau dans des unités de recherche de renom
- acquérir et valider une démarche scientifique avec votre directeur de thèse et celui de votre école doctorale
- acquérir un diplôme d'excellence
- bénéficier, en tant que jeune chercheur, d'un environnement scientifique, d'un soutien matériel et logistique identiques à celui d'un chercheur statutaire. Le doctorat est une première expérience professionnelle, un premier contrat de travail.
- vous préparer à votre insertion professionnelle en réalisant des expériences dans différents domaines (enseignement, diffusion de l'information scientifique, valorisation, mission d'expertise...)
- parfaire votre formation, acquérir des nouvelles compétences
- avoir vos droits garantis en signant une Charte des thèses lors de votre inscription, qui présente également vos devoirs pour un aboutissement de votre thèse dans les meilleures conditions

L'Université Bordeaux 1, c'est aussi :

- Près de 9 500 étudiants dont 1 383 étrangers et 225 apprentis
- 1 000 enseignants et enseignants-chercheurs, 933 doctorants
- 24 laboratoires de recherche labellisés par les grands organismes nationaux (CNRS, INRA, INRIA, CEA, INSERM...) dont deux laboratoires mixtes avec des industriels (Rhodia, Safran)
- De nombreuses plateformes technologiques lourdes ou centres de recherches technologiques dédiés à des actions de R&D mais aussi de formation à haut niveau de qualification (ATA, AEROFAN, Alphanov...)
- 6 grands domaines de formation (Mathématiques, Informatique, Physique et Ingénieries, Chimie, Sciences Biologiques, Sciences de la Terre et de la Mer)
- 9 mentions de Licence, 27 spécialités de Licence Professionnelle, 56 spécialités de Master et 5 écoles doctorales
- Un des sept membres fondateurs de l'Université de Bordeaux
- Une des douze universités françaises sélectionnées dans le cadre de « l'Opération Campus »
- Une université motrice dans l'élaboration de la réponse du site bordelais aux investissements d'avenir qui inclut d'ores et déjà dans son périmètre trois équipements d'excellence dans les secteurs des lasers, de la chimie verte et de l'électronique organique

Quelques clefs pour une thèse réussie

1

Élaborez un échéancier de travail précis dès que possible.

2

Rendez compte très régulièrement de l'avancée de votre travail à votre directeur de thèse ou au comité de pilotage s'il existe. Vos directeurs d'unité et d'école doctorale (ED) peuvent aussi être sollicités pour avis et conseils. Un rapport annuel, visé par votre directeur de thèse, doit être remis au directeur de votre école doctorale.

3

Identifiez rapidement les éventuelles difficultés scientifiques (matériel et méthodes), faites-en état auprès de votre directeur de thèse, et ré-orientez éventuellement le sujet, en accord avec celui-ci.

4

Rédigez au fur et à mesure votre thèse (suivant les recommandations pour le dépôt électronique) et soumettez régulièrement les parties rédigées à votre directeur de thèse.

5

Participez aux colloques, congrès nationaux et internationaux et aux formations pour valoriser vos résultats et vous tenir régulièrement informé des avancées dans votre domaine de recherche ainsi que dans les domaines qui lui sont connexes.

6

Prenez connaissance de vos interlocuteurs privilégiés pour votre parcours à l'Université.

Activez votre compte personnel Bordeaux 1

Important : Lors de votre inscription, un compte personnel de l'Université Bordeaux 1 est créé. Il est indispensable de l'activer (via l'adresse <https://activation.u-bordeaux1.fr>) et de garder le mot de passe. Il vous permet d'accéder à votre Espace Numérique de Travail (ENT), et ainsi de consulter votre messagerie Bordeaux 1, d'accéder aux informations des services de l'Université, aux dossiers intranet et de recevoir les informations importantes liées à votre parcours ainsi qu'aux actualités de l'Université.

N'hésitez pas à visiter cet ENT ainsi que le site internet de Bordeaux 1 pour connaître vos interlocuteurs de parcours et les différentes procédures liées à votre formation à l'Université.

ÊTRE DOCTORANT ET SE FORMER

Se former est essentiel lors de sa formation doctorale. L'Université Bordeaux 1 met donc à votre disposition plusieurs outils afin de vous offrir une culture pluridisciplinaire en cohérence avec le projet scientifique de thèse et votre avenir professionnel.

C'est avec le directeur de l'ED et le directeur de thèse, que vous devez définir votre projet de formation avec comme objectif d'approfondir vos compétences scientifiques et de développer les compétences nécessaires au métier de chercheur ou d'ingénieur.

◦ LES MODULES TRANSVERSES OUVERTS À TOUTES LES ÉCOLES DOCTORALES

Ils permettent une formation sur des thèmes généraux susceptibles d'intéresser tous les doctorants quelles que soient leurs spécialités.

Vous souhaitez :

- › avoir une approche, une vision interdisciplinaire des sciences et de leur environnement
- › accroître votre compréhension du monde socio-économique
- › préparer votre insertion professionnelle quel que soit votre choix

■ Contact :

Université de Bordeaux

doctorat@univ-bordeaux.fr

www.univ-bordeaux.fr/College_doctoral rubrique *Modules transverses pour doctorant*

◦ LES MODULES SPÉCIFIQUES PROPOSÉS AU SEIN DE VOTRE ÉCOLE DOCTORALE

Vous devez :

- › élargir vos compétences scientifiques pour développer vos travaux de recherche pendant et après votre thèse
- › approfondir des thématiques scientifiques pointues
- › vous initier à de nouvelles techniques

Votre école doctorale vous propose des modules spécifiques et scientifiques répondant à vos besoins de formation.

■ Contact :

Secrétariat de votre école doctorale

Remarque : Il vous est vivement conseillé de suivre ces modules durant les deux premières années, la dernière année étant généralement consacrée à la rédaction du manuscrit.

SE FORMER À L'ÉTRANGER

Des programmes vous offrent l'opportunité d'étoffer votre formation en finançant des séjours soit sous forme de bourses soit sous forme de déplacements. Initiée par les directeurs de recherche, la cotutelle internationale de thèse est une procédure qui peut vous permettre de préparer une thèse sous la responsabilité conjointe de deux enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches dans deux universités : française et étrangère (européenne ou internationale). Outre qu'elle conforte les écoles doctorales dans leur dimension internationale, cette convention vous permet, suite à une soutenance unique, d'obtenir deux diplômes correspondant dans chacun des deux pays à la fin des études de troisième cycle : grade de docteur pour l'université française, l'équivalent pour l'université étrangère. Vous devez être inscrit dans chacune des universités concernées mais vous ne payez des droits d'inscription que dans une seule.

■ Contact :

- Direction des Relations Internationales (DRI)

Tél. 05 40 00 60 40 - dri@u-bordeaux1.fr

- Votre directeur d'école doctorale

SE FORMER EN TANT QUE SALARIÉ DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 1

Les offres de formation du plan de formation des personnels et de la formation continue proposées par la Direction des Ressources Humaines et le Service Commun de la Formation Continue (SCFC) sont ouvertes à tous les doctorants employés par l'Université Bordeaux 1. Ces offres très diversifiées comprennent des formations en langue étrangère dont l'anglais, des formations aux métiers scientifiques et techniques...

Une formation spécifique initiant aux missions complémentaires (enseignement, expertise, valorisation, communication) dédiée aux doctorants, sous condition, est proposée par l'IUFM pour l'Université.

■ Contact :

DRH - Pôle formation et recrutement : Annick Jousset

Tél. 05 40 00 21 54 - annick.jousset@u-bordeaux1.fr

SCFC : Claire Roux - Tél. 05 40 00 64 50 - claire.roux@u-bordeaux1.fr

IUFM : Andréas Hartmann - formation.doctorale@aquitaine.iufm.fr


SE FORMER ET ÊTRE CURIEUX

Les services de l'Université proposent, à tous, des sessions de formations spécifiques à leurs domaines de compétences, souvent gratuites et sur une demi-journée. N'hésitez pas à y participer et à vous ouvrir sur le monde de l'Université et ses métiers.

Par exemple, la Bibliothèque Universitaire peut vous offrir un accompagnement à la recherche bibliographique, le service valorisation peut vous initier à la bibliographie industrielle (bases de recherche de brevets et d'innovations).

■ Contact :

Votre messagerie, newsletters...

 N'oubliez pas les séminaires, les colloques, les journées des ED, les conférences scientifiques du service culturel, les séminaires arts et sciences... Retrouvez toutes les dates sur l'agenda du site www.u-bordeaux1.fr

COMMENT BÉNÉFICIER D'UN CONTRAT DOCTORAL

Inscrit en thèse, vous pouvez bénéficier d'un contrat de travail unique avec Bordeaux 1 en signant un contrat dit « doctoral », ayant ainsi le statut de doctorant-contractuel.

◦ LE CONTRAT DOCTORAL

Le contrat doctoral apporte toutes les garanties sociales d'un vrai contrat de travail conforme au droit public. Il est identique pour tous les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche.

Il implique nécessairement l'existence d'un **financement préalable de 3 ans. Sa durée est donc de 3 ans.** Il est conclu **au plus tard 6 mois après la 1^{re} inscription en doctorat.**

Il comporte une période d'essai de 2 mois.

Le recrutement est effectué par le Président de l'Université Bordeaux 1, sur proposition du directeur de l'école doctorale, après avis du directeur de thèse et du directeur de l'unité ou de l'équipe de recherche.

◦ LES MISSIONS DU DOCTORANT-CONTRACTUEL

Les activités confiées à un doctorant-contractuel peuvent être exclusivement consacrées à la recherche mais également inclure d'autres tâches :

■ 1^{er} cas : RECHERCHE UNIQUEMENT

■ 2^e cas : RECHERCHE ET AUTRES ACTIVITES

Les autres activités représentent **au maximum 1/6 du temps de service annuel.**

Les activités possibles sont les suivantes :

- service d'enseignement (**maximum de 64 heures TD/an**)

...	>	diffusion de l'information scientifique et technique
Au total :	>	valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique
268 h ou	>	
32 jours/an	>	missions d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation

Il est possible de mixer les différents types d'activités dans le respect des plafonds horaires.

En fonction des possibilités offertes par l'établissement, les activités peuvent par ailleurs varier sur la durée du contrat. Des avenants au contrat sont alors établis.

..o LA RÉMUNÉRATION

La rémunération mensuelle minimale est indexée sur l'évolution des rémunérations de la fonction publique.

La rémunération minimale **brute mensuelle** des doctorants-contractuels à l'Université Bordeaux 1 est la suivante :

- > si activité de recherche uniquement1 684,93 €
- > si activités combinées2 024,70 €

..o INTERDICTIONS

Le cumul est interdit avec une charge relevant des autres activités susceptibles d'être inscrites au contrat doctoral. Toute mission de ce type (enseignement ou autre) **exercée en dehors de l'établissement employeur doit être portée au contrat** et faire alors l'objet d'une convention avec l'établissement d'accueil.

Les heures complémentaires d'enseignement sont interdites. Un doctorant-contractuel dont le service est exclusivement consacré à la recherche ne peut effectuer de vacations. S'il souhaite dispenser un enseignement, cette activité **devra être prévue dans le cadre de son contrat doctoral**.

..o AUTRES TYPES DE CONTRATS OFFERTS AUX DOCTORANTS

Dans les cas où le financement est inférieur à 3 ans, il est cependant possible d'établir des contrats de travail.

Pour les modalités d'application, contactez les services de la Direction des Ressources Humaines (DRH).

..o CONTACT DRH

Alexia FLECHEUX

Tél. 05 40 00 60 20 - alexia.flecheux@u-bordeaux1.fr



OBJECTIF DIFFUSION POUR UNE VALORISATION À L'INTERNATIONAL

Le dépôt sous sa forme électronique de la thèse validée est une formalité obligatoire.

VOTRE THÈSE EN 4 ÉTAPES

VOUS
RÉDIGEZ

1

UN FORMAT STRUCTURÉ : la structuration de votre thèse permet d'assurer une certaine cohérence de présentation au plan national et en facilite le signalement et la consultation (via la génération d'un sommaire).

Des recommandations et des modèles de documents, des tutoriels pour les traitements de texte et des outils pour la conversion en PDF de vos fichiers, sont à votre disposition sur les pages web de l'Université :

*www.u-bordeaux1.fr/recherche rubrique *Études doctorales**

VOUS
DÉPOSEZ

2

Le dépôt s'effectue sur rendez-vous à la Bibliothèque Universitaire (BU) : vous devez déposer à la bibliothèque un fichier unique de votre thèse au format PDF avec sommaire. La version destinée à l'imprimerie, pour les exemplaires papier de soutenance (distinction thèse / page de couverture) doit être compilée. Ce fichier doit être gravé sur CD ou DVD.

Ce dépôt permet un archivage national pérenne (assuré par l'Agence Bibliographique de L'Enseignement Supérieur).



VOUS
SIGNALEZ

3

La procédure de dépôt à la BU induit automatiquement un signalement national dans le catalogue Sudoc (catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche), et également international puisque le Sudoc est indexé par Google Scholar et par le catalogue international Worldcat.

VOUS
DIFFUSEZ

4

Publier vos travaux sur Internet, c'est avant tout les rendre accessibles, les protéger, les valoriser et faire de votre thèse un vecteur essentiel de la communication scientifique.

Si vous l'acceptez, la diffusion sur Internet de la thèse elle-même est assurée par l'Université sur le serveur :

<http://ori-oai.u-bordeaux1.fr/ori-oai-search/>

La diffusion n'empêche en aucun cas une publication de tout ou partie de votre thèse.

OBJECTIF EMPLOI

Le doctorat est une première expérience professionnelle qui prépare aux métiers de la recherche dans le secteur public et dans le secteur privé ainsi qu'à d'autres activités en fonction du type de compétences que vous avez développées et de vos projets.

Pour réussir votre insertion professionnelle, vous devez connaître vos compétences, le marché de l'emploi que vous visez et construire des stratégies adaptées au milieu professionnel auquel vous vous destinez.

Les services et prestations mis à votre disposition durant vos 3 années de thèse pour préparer votre insertion professionnelle :

Espace Conseil Orientation Emploi de l'Université Bordeaux 1	Contact
Si vous souhaitez vous préparer à aborder le marché de l'emploi : prestations individuelles ou de groupe : connaître le marché de l'emploi en adéquation avec votre formation et votre projet professionnel, préparer les outils de communication (CV, lettres...), préparer les entretiens de motivation, trouver des adresses d'entreprises...	<i>patricia.martin@u-bordeaux1.fr</i> Tél. 05 40 00 63 71 Lundi au jeudi de 9h à 17h non stop

Les partenaires	Contact
« Nouveau chapitre de la thèse » proposé par l'Intelligence/ABG. Pour les doctorants en dernière année de thèse : séances semi collectives et coaching individuel pour valoriser les compétences acquises pendant la thèse et les communiquer.	<i>http://www.abg.asso.fr</i> Intelligence Association Bernard Grégory Correspondant ABG de l'Université : Professeur Jean-Louis Bobet, <i>bobet@icmcb-bordeaux.cnrs.fr</i>
AUTOEVAL (Intelligence/ABG) : Pour les doctorants de 2 ^e année : objectif : se situer dans son environnement de recherche et constituer les prémisses d'un bilan de compétences et de sa valorisation.	
Le forum AQUIDOC : rencontres avec des entreprises et participation aux ateliers proposés avant et pendant le forum.	<i>aquidoc@gmail.com</i>
La cellule Entrepreneuriat Campus Aquitaine : pour les futurs créateurs d'entreprise.	<i>emilie.garcia@univ-bordeaux.fr</i>

Missions dans le cadre du contrat de thèse	Contact
Missions d'expertise en entreprise, de valorisation et de diffusion scientifique : Découvrir un autre environnement professionnel par des missions de 32 jours. Le doctorant effectue lui-même la recherche de mission.	Ecole doctorale et DRH
Mission d'enseignement : Acquérir une expérience pédagogique avec 64 heures équivalent TD par an.	

◦ RÉINSCRIPTIONS

La réinscription en thèse est obligatoire tous les ans.

■ RÉINSCRIPTIONS en 2^e et 3^e année

La réinscription est réalisée en ligne via le site Internet de Bordeaux 1 au mois de juillet. Dès le mois de mai, le service des Études Doctorales vous informe des modalités d'inscription en ligne.

◦ MODALITÉS DE SOUTENANCE DE THÈSE

Les démarches administratives doivent commencer deux mois avant la date de soutenance.

Vous devez consulter le site de l'Université :

*www.u-bordeaux1.fr/recherche rubrique *Études doctorales > Soutenir sa thèse**

Pour les thèses en cotutelles, les démarches administratives sont à effectuer en parallèle dans les deux universités. Pour Bordeaux 1, les démarches doivent commencer deux mois avant la date de soutenance comme pour les doctorants de Bordeaux 1 stricto sensu. Ces délais doivent être tout particulièrement observés pour les thèses soutenues en fin d'année, en raison du nombre important de soutenances.

Si vous prévoyez que vous ne serez pas en France au moment de la soutenance, vous devez vous rapprocher de la scolarité avant votre départ. Le service vous aidera à organiser vos démarches administratives.

■ Contact :

Cellule des Études Doctorales et HDR

Bât [A22] - Service Scolarité et Vie Étudiante

Fax 05 40 00 25 40

École doctorale Physique, Sciences et environnements, Biologie Santé

Brigitte Socolovert

brigitte.socolovert@u-bordeaux1.fr

Tél. 05 40 00 29 73

École doctorale Mathématiques, Informatique, Chimie

Christine Le Guen

christine.le-guen@u-bordeaux1.fr

Tél. 05 40 00 31 42

■ LES ÉCOLES DOCTORALES À L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 1

- › MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE
Tél. 05 40 00 69 39 - Bât [A33]
ecole@math.u-bordeaux1.fr
- › SCIENCES PHYSIQUES ET DE L'INGÉNIEUR
Tél. 05 40 00 65 26 - Bât [A1]
edoc.spi@u-bordeaux1.fr
- › SCIENCES CHIMIQUES
Tél. 05 40 00 89 40 - Bât [A11]
secretariat@edsc.u-bordeaux1.fr
- › SCIENCES ET ENVIRONNEMENTS
Tél. 05 40 00 33 01 - Bât [B5]
edoc.se@u-bordeaux1.fr
- › SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ
Tél. 05 57 57 45 45 ou 05 57 57 12 42 – Université Bordeaux Segalen
edoctonale.biologie@u-bordeaux2.fr

■ LA DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES ÉTUDES DOCTORALES (DRED)

351 cours de la Libération
33405 TALENCE Cedex
Bât [A33] rdc, porte 3
Tél. 05 40 00 63 39
dred@u-bordeaux1.fr

Visitez notre site web :
www.u-bordeaux1.fr

L'université est une chance. **Saisissons-la**

UNIVERSITÉ BORDEAUX 1 | SCIENCES TECHNOLOGIES

351 cours de la Libération 33405 TALENCE Cedex

Tél. 05 40 00 60 00